

REPUBLIQUE TUNISIENNE  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
GOVERNORAT DE NABEUL

\*\*\*\*\*

COMMUNE D'EL MIDA



# PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE

\*\*\*\*\*

## Projet d'extension du réseau D'assainissement d'EL MIDA

\*\*\*\*\*

Plan de Gestion Environnementale et sociale

# " PGES Validé et Publication autorisée "



Version définitive

Date : Novembre 2016

ALLAGUI Habib : Ingénieur Conseil en Génie Civil Structure V.R.D  
Avenue Farhat hached-Menzel Temime Tél/Fax : 72345035 Email : [etudeicp@yahoo.fr](mailto:etudeicp@yahoo.fr)

# Sommaire

<b>I - INTRODUCTION</b> .....	2
<b>II - OBJECTIF</b> .....	2
<b>III - DIAGNOSTIC</b> .....	3
<b>III-1- DONNEES GENERALES :</b> .....	3
III-1-1 APERCU SUR LA COMMUNE .....	3
III-1-2 PRINCIPALES ORIENTATIONS DU PLAN D'AMENAGEMENT URBAIN.....	6
III-1-3 PRESENTATION DES ZONES D'ETUDES .....	7
<b>III-2- DONNEES SUR LES RESEAUX OU INFRASTRUCTURES DE BASE EXISTANTES DANS LA ZONE D'ETUDE :</b> .....	9
III-2-1 POURCENTAGE DE COUVERTURE DES RESEAUX ET ETAT DES RESEAUX .	9
III-2-2 PRESENTATION DES PROJET EN COURS.....	9
III-2-3 CONTRAINTES, NUISANCES ET SPECIFICITES DE LA ZONE D'ETUDE.....	10
<b>III-3- DEFINITION ET DESCRIPTION DU PROJET :</b> .....	10
<b>III-4- JUSTIFICATION DU CHOIX DU PROJET :</b> .....	10
<b>III-5- EVALUATION DES IMPACTS DU PROJET ET MESURES DE COMPENSATION DES NUISANCES :</b> .....	11
III-5-1 PENDANT LA PHASE DE REALISATION DU PROJET : .....	11
III-5-2 PENDANT LA PHASE D'EXECUTION: .....	13
III-5-3 BILAN ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET: .....	14
* Plan de gestion environnementale et sociale .....	16
<b>IV- ALBUM PHOTOS</b> .....	22
<b>V-ANNEXES</b> .....	29

## **I - INTRODUCTION**

Dans le cadre de programme de développement urbain et de gouvernance locale (PDUGL) pour l'année 2016 la commune d'EL MIDA propose l'extension du réseau d'assainissement des eaux usées d'ELMIDA, ce projet est cofinancé par un prêt de la banque Mondiale (BM)

Le projet est classé dans la catégorie B (voir liste de vérification en annexe) et un plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) est requis

## **II - OBJECTIF**

Dans ce cadre, la commune d'EL MIDA a confié la préparation du plan de gestion environnementale et sociale (PGES) du projet sus cité à l'ingénieur Conseil en Génie Civil Structure VRD Allagui Habib.

Cette étude a pour objectifs de:

- Mettre à la disposition de la commune et l'entreprise de travaux un outil de gestion environnementale et sociale soit :
  - Un plan d'atténuation.
  - Un programme de suivie environnemental.
  - Un programme de renforcement des capacités.

## **III - DIAGNOSTIC**

### **III-1- DONNEES GENERALES :**

#### **III-1-1 APERCU SUR LA COMMUNE**

- **Situation** : (Annexe 1)

La ville d'EL MIDA est située au Nord-est du pays dans un site géographiquement particulier la presqu'île du Cap-Bon à 80 Km de TUNIS et à 45 Km de Nabeul.

L'accessibilité d'EL MIDA est assurée à travers deux routes principales :

- La MC27 reliant Nabeul à El Haouaria
- La MC43 reliant Menzel Bouzelfa à Menzel Temime

- **Milieu physique** :

La région d'EL MIDA occupe le milieu du presque île du cap-bon, C'est une région de plateaux et de plaines étagés s'abaissant graduellement vers la mer et d'un relief assez plat.

- **Le climat** :

Les températures :

La température moyenne dans la région d'EL MIDA a été évaluée à 19 °C.

Le mois le plus chaud Aout (maxima absolu) atteint une température de 37.4 °C Le

mois le plus froid Janvier (minima absolu) atteint une température de 3.5 °C

Les vents : les vents relevés sont assez irréguliers, la ville d'EL MIDA est exposée aux vents Nord-ouest et Nord-Est.

La vitesse moyenne du vent dans la région d'EL MIDA a été évaluée à 22 m/s.

(La vitesse maximal : 31 m/s et la vitesse minimal : 18 m/s)

Pluviométrie :

La pluviométrie dans la région d'EL MIDA est de 470 mm/an. Elle est maximale au mois de décembre (74.2 mm). Le minimum est enregistré au mois de juillet (1.4 mm)

Humidité en % :

L'humidité dans la région d'EL MIDA est assez élevée à proximité de la mer (74%), les mois d'été (Juin, Juillet et Aout) sont les moins humides de l'année (de l'ordre de 70%).

- **Données Socio-économiques** :

La commune d'EL MIDA est constituée à l'instar de toutes les régions du Nord-est du gouvernorat du Nabeul d'une population essentiellement locale.

Selon les résultats préliminaires du recensement général de la population et de l'habitant de l'année 2014, le taux de croissance démographique annuel est de 2,8%

- **Données relatives à la commune d'EL MIDA:**

Année de création	1984
Catégorie budgétaire	4
Population année 2014	4155 habitants
Taux de croissance	2,8%
Population récente (estimée)	4390 habitants
Niveau de desserte en réseaux (taux de branchements) :	
Assainissement	75%
Eau potable	98%
Electricité	100%
Ménages	1087 année 2014
Nombre des logements	1291

Equipements socio-collectifs :

Municipalité	01	Garde Nationale	01
Délégation	01	Médecins	03
Lycée	01	Pharmacie	03
Ecole de base	01	Centre commercial	01
Ecole primaire	02	Souk Hebdomadaire	01
Maison Jeunes	01	Marché de Gros	01
Jardin d'enfant	01	Salle des sports	01
Club d'enfant	01	Banque	01
P.T.T	01	Mosquée	01

Unités commerciales 186

Unités industrielles 5 (440 employés)

- **Caractéristiques urbaines, naturelles et physique :**

La zone d'implantation de la commune se caractérise par des reliefs assez réguliers (pente varie entre 0.1% et 5%).

Extension de la surface urbanisée durant les 15 dernières années (en Hectares).

années 1995 : 220 ha

années 2010 : 241 ha

Soit une évolution de 21 Hectares

- **Principales activités économiques :**

Les principaux secteurs d'activités de développement sont représentés à EL MIDA avec l'agriculture et la manufacture (on note aussi une masse importante des immigrés en Europe essentiellement en France).

En fait l'emploi salarié est concentré dans les branches de l'industrie manufacturière telles que la confection qui draine une main d'œuvre féminine importante qui tend actuellement à devenir

une composante fondamentale de l'environnement économique local. Aux cotés des unités industrielles, un important secteur commercial anime la vie économique de la ville.

#### L'activité agricole :

La vocation agricole d'EL MIDA est ancienne. Cette dernière a été connue comme village agricole habité par des petits exploitants. Cette activité est restée pour longtemps la principale source de vie de la population.

La structure foncière des terrains agricoles d'EL MIDA reste largement dominée dans une proportion de 2/3 par les petits exploitants ne dépassant pas les 3ha.

Le tissu foncier se dédensifie en couronnes concentriques successives : plus on s'éloigne des foyers de productivité intensive, plus les parcelles s'élargissent, les périphéries étant occupées généralement par les domaines céréaliers.

#### L'activité industrielle et artisanale :

L'industrie prise au sens large, constitue une activité fondamentale ; elle joue un rôle si important dans la bonne tenue de l'équilibre local. Le pilier de ce secteur à EL MIDA est la confection. Bien que récemment installées dans la région, Cette branche se développe à des cadences soutenues et encouragées sur tout par la persistance de la main d'œuvre féminine local

Aujourd'hui, on dénombre 5 unités industrielles qui embouchent 2000 employés dans le secteur de la confection.

#### Le commerce et le service :

##### ▪ *Le commerce sédentaire*

Ce commerce se répartit sur la grande artère de la ville à savoir l'axe de l'Av de la révolution et essentiellement dans la zone centrale de la ville, qui représente un carrefour relativement desservi par les transports et rassemble un grand nombre de commerces.

Toutefois, des problèmes inhérents à un centre urbain se font sentir tels que le manque de places de stationnement, et la fragilisation du commerce de proximité.

##### ▪ *Le commerce non sédentaire*

Par la qualité et la diversité des produits et des services qu'il offre, ce type de commerce se résume au marché municipal situé au centre de la ville, toutefois l'activité qu'il procure ne permet pas d'attirer les populations extérieures à la ville et se limite à une fréquentation locale. Il est loin d'être capable de subvenir aux besoins de la population locale vu sa capacité d'accueil très réduite et la majorité de la population de la délégation reste encore fidèle à ses habitudes de se procurer des services privés de la ville de Korba et Menzel Temime.

#### Répartitions des activités :

L'axe principal de la ville : 90%

Rue Ibn Khouldoune-Av de la république : 8%

Les autres zones sont des zones résidentielles qui occupent quelques unités (2%)

D'où : un centre de forme linéaire concentrant les services et les commerces, une périphérie où les activités et ateliers sont implantés, cette répartition spatiale implique la nécessité d'envisager la création d'une zone de petits métiers d'où le projet qui est en cours de la construction situé dans la partie Nord de la ville.



### III-1-2 PRINCIPALES ORIENTATIONS DU PLAN D'AMENAGEMENT URBAIN

#### - Description du plan d'aménagement :

Le plan d'aménagement d'EL MIDA couvre 241 ha, la zone résidentielle est de 157 ha soit 65% de la superficie du P.A.

Le territoire de la commune d'EL MIDA couvert par le plan d'aménagement est divisé en grandes catégories de zones : les zones équipées et les zones non équipées.

#### 1) Zones urbaines

##### *Zones résidentielles :*

- Habitat groupé (G)
- Habitat collectif isolé(CI)

##### *Zones mixtes :*

- zone mixte polyfonctionnelle (C)
- zone civique (E)

##### *Zones d'activités*

- zone artisanale (IM1)

##### *Activités industrielle (IM2) Zones vertes*

- zone verte spécifiques plantations et cimetières.

#### 2) Zones non urbanisables

- Servitude d'utilité publique (N)
- Zone de ressource naturelles-espace agricole ou terrain réservé pour l'urbanisation future.

#### - Principales orientations du plan d'aménagement :

##### a) *Protéger les terres agricoles :*

La vocation de la localité d'EL MIDA est l'agriculture pour les familles résidentielles ; bien qu'elle ne soit développée à cause de la réduction de la propriété elle reste encore une source d'emploi pour les habitants. Il est donc primordial de protéger et de sauvegarder les terrains cultivables situés aux alentours de la localité.

##### b) *Hiérarchiser la voirie :*

Le plan d'aménagement a prévu une gamme de voies variant de 9 à 20 m. Seule l'emprise de la voie principale est fixée à 25 m car la circulation y est intense.

##### c) *Détailler au maximum les ilots :*

Plan d'aménagement a opté pour le détail au maximum afin de lui rapprocher du plan d'aménagement de détail qui aide la commune à la bonne gestion.

- **Durée du plan d'aménagement :**

Le P.A d'EL MIDA fut crée le 8 mai 2002 sa validité est estimée pour 10 ans c'est pour cela la commune d'EL MIDA fait appel actuellement à une révision du P.A

**III-1-3 PRESENTATION DES ZONES D'ETUDES**

Localisation (Annexe

2) Caractéristiques:

Zone	Longueur (ml)	Surface de la zone desservie par la rue (bande de 50m)	Logements		Nombre de ménages	Nombre d'habitants	
			Nombre	Taux L/Ha		Nbre	Taux/ha
Rue Moutanabbi	300	1,5 ha	10	6,7	10	40	27
Rue Jurisalem	120	0,5 ha	10	20	10	40	80
Rue Ibn zaidoune	420	2,0 ha	8	4	8	30	15
Rue Ouled Belhedi	510	2,5 ha	11	4,4	11	44	18
Rue Ouled B.Rejeb	500	2,5 ha	14	5,6	14	50	20
<b>Total</b>		9	53	5,9	53	204	23

Toute l'étendue du périmètre d'étude à fait l'objet d'un plan d'aménagement communal.

D'après le règlement de l'urbanisme, la zone comprend des zones destinées à l'habitat dense et quelques équipements dont (Locaux commerciaux et de petits métiers)

Principales caractéristiques topographiques du site :

Le site est doté d'un relief assez régulier, le sol est de nature limon sablonneux, on signale l'absence des terrains argileux.

Situation foncière :

Les majorités des occupants sont des propriétaires, les emprises du projet sont des pistes existantes font parties du domaine municipal.

Réseaux routiers :

Toutes les rues sont en terre stabilisée et deviennent impraticable pendant les périodes pluvieuses.

Données socio-économiques de la zone d'étude :

D'après l'enquête que nous avons menée, la population de la zone est constituée par des originaires essentiellement de la ville d'EL MIDA.

- **Répartition des actifs par secteurs d'activités :**

Rue	Effectifs	Ouvriers occasionnels	Ouvriers permanents	commerçants	Totale actif
Rue Moutanabbi	40	25	5	-	30
Rue Jurisalem	40	9	8	3	20
Rue Ibn zaidoune	30	10	5	-	15
Rue Ouled Belhedi	44	20	5	-	25
Rue Ouled B.Rejeb	50	32	3	-	35
<b>Total</b>	204	96	26	3	125

- **Les conditions de l'habitat :**

a- Taille des parcelles

Les parcelles seront classées selon la taille du terrain et la surface bâtie en 3 catégories

*Tableau : taille des parcelles bâties*

Désignation	catégorie	Nombre d'unités						%	Taille moyenne (m <sup>2</sup> )
		<i>Com-mune</i>	Rue Moutanabbi	Rue Jurisalem	Rue Ibn zaidoune	Rue Ouled Belhedi	Rue Ouled B.Rejeb		
Surface totale	120	130	1	1	1	1	1	10%	120
	120 à 300	901	7	7	5	8	10	70%	250
	> 300	260	2	2	2	2	3	20%	350
<b>Total</b>		<b>1291</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>100%</b>	-
Surface bâtie	80	130	1	1	1	1	2	10%	80
	80 à 150	1031	8	8	6	9	10	80%	120
	>150	130	1	1	1	1	2	10%	180
<b>Total</b>		<b>1291</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>100%</b>	

- **Equipement socio-collectifs et principales activités économiques à proximité ou dans le quartier (commerces, services publics, petits métiers, équipements)**

Zone Equipements	Rue Moutanabbi	Rue Jurisalem	Rue Ibn zaidoune	Rue Ouled Belhedi	Rue Ouled B.Rejeb
Ecole primaire	-	01	01	01	01
Municipalité	-	01	-	-	-
Centre commercial	-	01	-	-	-
P.T.T	01	-	-	-	-
Centre Administration	01	-	-	-	-
Banque	-	01	-	-	-
Souk Hebdomadain	01	01	-	-	-
Unités commerciales	20	15	05	-	-

### **III-2- DONNEES SUR LES RESEAUX OU INFRASTRUCTURES DE BASE EXISTANTES DANS LA ZONE D'ETUDE :**

#### **III-2-1 POURCENTAGE DE COUVERTURE DES RESEAUX ET ETAT DES RESEAUX (ANNEXES 3)**

	Taux de couverture % de la population directement raccordé ou bénéficiaire)	Quantité (ml, U,...)	Etat des réseaux Bon, moyen, mauvais
Traitement des eaux usées	0%	0%	
Routes et trottoirs	0%	0%	Pistes non aménagées
Eau potable	100%	2900 ml	Bon
Eclairage public	30%	50 U	Moyen
Traitement des eaux pluviales	0%	0 ml	Drainage superficiel

#### **III-2-2 PRESENTATION DES PROJET EN COURS**

Désignation	Oui	non	descriptions
ONAS		×	
SONEDE		×	
STEG		×	
Autres		×	

### **III-2-3 CONTRAINTES, NUISANCES ET SPECIFICITES DE LA ZONE D'ETUDE**

Divers contraintes expliquent la sous intégration de ces zones objet d'étude et leur faible insertion dans les circuits économiques.

Bien que situé à proximité de l'artère principale de la ville, ces zones ne sont pas directement en contact avec le trafic de transit et fonctionne essentiellement comme quartier d'ortoir sans vocation économique particulière et ca revient essentiellement à la difficulté du trafic à cause de la mauvaise état de voirie.

Après visite on a remarqué qu'il y a d'énormes nuisances car les voies sont totalement en état de piste qui deviennent inaccessibles par le fait que cette zone connaisse une stagnation des eaux qui génère par la suite des masses boueuses, et selon sa capacité financière, la commune d'El Mida en collaboration avec leurs citoyens ont programmé en premier stade l'assainissement des eaux usées dans ces rues, afin qu'elle puisse programmer ultérieurement l'aménagement des chaussées ( à partir de l'année 2017).

### **III-3- DEFINITION ET DESCRIPTION DU PROJET :**

Le programme :

Assainissement des eaux usées dans la ville d'EL MIDA (Extension du réseau).

Rue	Longueur (ml)	Nombre de logements	Nombre d'habitants	Nature et quantité des travaux	Montant total alloué au projet en Dinars (T.T.C)
Rue Moutanabbi	300	10	40	- Réseau principale 1850 ml. - Regards 55 unités. - Boite de Branchements 53 unités.	235 000,000
Rue Jurisalem	120	10	40		
Rue Ibn zaidoune	420	8	30		
Rue Ouled Belhedi	510	11	44		
Rue Ouled B.Rejeb	500	14	50		
<b>Total</b>	1850	53	204		

### **III-4- JUSTIFICATION DU CHOIX DU PROJET :**

Ce projet consiste l'extension du réseau d'assainissement de la ville d'EL MIDA, le point de raccordement est avec le réseau existant qui achemine directement vers la station d'épuration de l'ONAS (Korba-EL MIDA) à cet effet ce projet va améliorer les conditions d'hygiène et salubrité dans la zone d'étude par :

- L'élimination des zones de stagnation d'eaux usées provenant des sorties des logements dans les rues.
- Se libérer des mauvaises odeurs provenant des puits perdus lors des opérations de vidanges.
- Protéger la nappe d'eau par l'élimination des puits perdus.

### **III-5- EVALUATION DES IMPACTS DU PROJET ET MESURES DE COMPENSATION DES NUISSANCES :**

Cette partie d'étude porte sur l'identification et l'analyse de conséquences prévisibles sur l'environnement de la réalisation de ce projet des travaux d'assainissement des eaux usées dans les rues déjà cités dans la ville d'EL MIDA.

Ainsi, l'objectif essentiel c'est d'évaluer le degré de pollution ou de dégradation de l'environnement que le projet risque de générer sur les composantes du milieu naturel, les activités socio-économiques et l'environnement humain et de proposer les mesures nécessaires pour la réduction ou la compensation des nuisances pendant les phases de réalisation et d'exploitation du projet.

#### **III-5-1 PENDANT LA PHASE DE REALISATION DU PROJET :**

La phase de réalisation du projet correspond à la phase de : l'installation du chantier, des travaux de préparation du terrain, l'aménagement d'une aire de stockage des matériaux, des travaux de mise en œuvre des matériaux et la gestion du matériel et des différents déchets produits lors de la réalisation du projet etc.....

##### **- Impact sur le milieu naturel :**

###### ***Impact sur la qualité de l'air :***

L'impact de la phase chantier sur la qualité de l'air peut se manifester par le dégagement de fines particules de poussière dans l'atmosphère lors des travaux de terrassement ou de mise en œuvre des regards et conduites et du transport et de déchargement des différents matériaux de construction.

Cet impact est perceptible lorsque le stockage de ces matériaux (déblais, sable, etc.)est fait sous des aires exposées au vent et pendant la saison sèche pour cela, il est recommandé de procéder au stockage à l'abri des vents dominants et à la couverture des bennes lors de transport des matériaux, d'autre part, les matériaux de construction telle que le sable doivent être pulvérisés à l'eau, les déchets et le déblais excédentaires doivent être transportés quotidiennement au fur et mesure avec les travaux vers la décharge publics, ainsi les pistes sur chantier doivent être arrosées systématiquement pour réduire l'envol des poussières.

###### ***Impact sur la couverture végétale et la nappe d'eau:***

- Les zones d'entretien du matériel seront identifiées et délimitées en accord avec le M.D.O.
- L'entrepreneur doit procéder à la maintenance des équipements et du matériel utilisé pour la réalisation du dit projet et assurer le changement de ses huiles dans des établissements spécialisés, le cas échéant il doit assurer leur collecte dans des conteneurs réservés à cet effet et placés dans des endroits couverts et accessibles aux véhicules de collecte des huiles usagées et les livrer régulièrement aux entreprises de collecte autorisées à exercer les activités de gestion de ces déchets.
  
- Les conteneurs des huiles usagées et les réservoirs de stockage de carburant doivent être étanches et placés dans un bac de rétention pour prévenir la pollution des sols, des eaux, etc.....

En cas de pollution ou de déversement accidentel, l'entreprise est tenue d'intervenir d'urgence pour contenir la pollution (les moyens de lutte contre la pollution, tel que les dispersants doivent être disponible sur chantier, facilement accessibles et en quantité suffisante.) et dépolluer les sols contaminés.

- Respecter l'utilisation des voies d'accès identifiées et délimitées à l'intérieur du site pour limiter l'impact sur la couverture végétale du site.
- Installer et maintenir un système adéquat de drainage pour prévenir l'érosion sur le site pendant et après la construction.

#### ***Impact sur la faune et la flore :***

Etant donnée la vocation du terrain sur lequel est implanté le projet, ainsi que le milieu avoisinant, la ville d'EL MIDA ne connaît pas d'espèces faunistiques et floristiques. Ainsi les activités du projet lors de la phase chantier n'auront aucun effet sur le cadre biologique de la zone.

#### ***Impact sur l'aspect paysager :***

Les impacts sur le paysage local sont limités à la durée du chantier et peuvent perturber l'harmonie esthétique de la zone du projet.

Ainsi les déchets de démolitions, de produits de carrières et les déblais excédentaires s'il ya lieu doivent être évacués quotidiennement vers la décharge municipale.

#### ***Impact sur le milieu humain :***

##### *Impact sonores :*

L'impact sonore susceptible de déranger la tranquillité du voisinage au cours de la phase chantier, provient essentiellement du trafic du matériel roulant et des engins de chantier et autres équipements bruyant utilisés lors des travaux d'exécution du projet.

Ces nuisances sonores sont plus ou moins importantes sur site et au voisinage du chantier (zone résidentielle).

L'entreprise doit utiliser des engins bien entretenues afin de générer des bruits ayant des niveaux sonores de faible envergure et mène négligeable. En plus, il est préconisé de respecter le rythme de la vie de la population voisine et interdisant les travaux en dehors des heures de fonctionnement normal et essentiellement la nuit.

#### ***Impact sur la sécurité des ouvriers et des citoyens :***

L'impact sur la sécurité des ouvriers travaillant sur site pourra se manifester par le risque d'accidents (Blessures, chutes, etc.) compte tenu de la présence d'équipement et d'engins lourds sur chantier (Regards préfabriqués, tampons en fonte, chargeurs, semi remorques, etc), de fouilles profondes.....

Ce qui appelle la nécessité de prendre des mesures strictes pour assurer la sécurité des ouvriers et des habitants proches et aussi des passants, à savoir :

- Aménager des passages sécurisés avec la signalisation requise pour les piétons.

- Placers des agents de sécurité routière (sentinelles) pour organiser et diriger la circulation des engins sur chantier et à l'entrée et la sortie.
- Assurer en continue la signalisation nécessaire sur chantier.
- Former les ouvriers et personnel du chantier aux règles de sécurités.
- Fournir les équipements de protection individuelle (Casques, lunettes, gants, bouchons d'oreilles, chaussures de sécurités) qui doivent être obligatoirement portés par les ouvriers et toute personne autorisée à accéder au chantier.
- Assurer le blindage des fouilles ouverte qui doivent être bien signalisées et entourées de barrières, garde corps, etc.
- Suspendre les travaux pendant les fortes pluies ou les urgences de toute nature.

***Impact socio-économique :***

- Bien que la phase chantier ait des horizons temporels de courte durée, elle aura un impact socio-économique positif, notamment par l'emploi d'une main d'œuvre locale qui sera affectée aux travaux du projet.
- A la fin des travaux, l'entreprise devra nettoyer le chantier, collecter et enlever tous les déchets et remettre en état les lieux.

Ces mesures doivent être strictement contrôlées et leur respect bien documenté et clairement spécifiée dans le PV de réception.

### **III-5-2 PENDANT LA PHASE D'EXECUTION:**

Les effets de la réalisation de ce projet sont globalement positifs:

- Amélioration du cadre de vie des habitants.
- Elimination des zones de stagnation d'eau usées provenant des sorties des logements dans les rues.
- Amélioration de l'hygiène et la salubrité du quartier.

Cependant, les impacts positifs et les objectifs escomptés du projet peuvent être affectés en cas d'entretien insuffisant du réseau.

**Mesure d'atténuation des impacts négatifs :**

- La seule mesure préventive à entreprendre pour assurer les conditions de salubrité au cours de l'exploitation du projet est l'entretien périodique des boîtes de branchement, le curage régulier du réseau par les services compétente (ONAS, commune....) pour éviter l'obstruction du réseau et par la suite le débordement des eaux usées dans les voies.
- Les rejets hydriques prévu dans la phase d'exploitation proviennent essentiellement suite à un usage domestique (blocs sanitaires, douches, cuisines,.....)
- Tous les collecteurs réalisés dans le cadre du projet seront raccordés directement avec le réseau d'assainissement existant selon les normes de l'ONAS.
- Pas de rejet dans le milieu naturel vu que le réseau d'assainissement existant dans la ville d'EL MIDA achemine directement vers la station d'épuration de l'ONAS (Korba-EL MIDA).

- Prendre les mesures préventives au cours d'entretien du réseau par :
  - ✓ L'utilisation de matériels entretenus pour limiter l'émission de nuisances sonores, olfactives, etc.
  - ✓ Le dégagement de déchets et boues de curage directement vers la décharge publique.

- **Impact socio-économique :**

- Le service municipal et les habitants n'auront plus à vider les fosses septiques (moins de frais).
- Augmentation du prix du foncier
- Amélioration des conditions sanitaires,
- Amélioration de l'accessibilité au quartier (après aménagement des voiries)

- **Cout estimatif des mesures d'atténuation des nuisances :**

En se référant aux procédures d'entretien appliquées actuellement par l'ONAS qui par ailleurs l'impose à ses sous traitant, l'estimation du cout relatif aux mesures d'atténuation des nuisances vis-à-vis de l'environnement est évalué à 8000 Dinars par an pour assurer l'entretien et le curage du réseau, des ouvrages et les boites de branchements.

Nature de l'intervention	Quantité	Unités	Prix Unitaire (DT)	Fréquences par an	Somme (DT)
Curage du réseau principal	2500	m.l	1,500	2	7 500,000
Entretien des ouvrages et boites de branchements	85	U	3,000	2	510,000
<b>Total</b>	<b>8 010,000 Dinars</b>				

**III-5-3 BILAN ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET:**

Certes ce projet vise à améliorer la situation actuelle mais peut générer des impacts négatifs.

Donc un bilan doit analyser, quantifier et évaluer les impacts positifs et négatifs (sociaux, environnementaux et économiques)

# PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

## Projet : Extension du réseau d'assainissement des eaux usées d'EL MIDA

### Plan d'Atténuation

<i>Impacts</i>	<i>Impact</i>	<i>Mesure d'atténuation</i>	<i>Normes</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Responsables</i>	<i>Cout</i>	<i>Financement</i>
<b><u>Phases travaux :</u></b>  Dégagement de la poussière lors des travaux de terrassement	Dégradation de la qualité de l'air	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement des zones de stockage des matériaux de construction, déblais, etc. à l'abri des vents dominants.</li> <li>- Humidification des stocks de déblais et matériaux de construction.</li> <li>- Arrosage systématiquement des pistes et des aires des travaux.</li> <li>- couverture des bennes des camions</li> <li>- Limitation de la vitesse de circulation des engins à 15 km/h.</li> </ul>	Loi n°2007-34 du 4 juin 2007, portant sur la qualité de l'air. NT 106-04 (Valeur limites des pollutions dans l'air ambiant)	2 fois par jour	L'entreprise des travaux supervisée par le point focal de la commune	Inclus dans le cout du marché des travaux	
Couverture végétale et la nappe d'eau	Pollution de la nappe	<p>Les zones d'entretien du matériel seront identifiées et délimitées en accord avec le M.D.O suffisamment loin des rivières, des lacs et des zones humides.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'entrepreneur doit procéder à la maintenance des équipements et du matériel utilisé pour la réalisation du dit projet et assurer le changement de ses huiles dans des établissements spécialisés, le cas échéant il est possible de changer les huiles sur place à condition d'assurer leur collecte dans des contenaires réservés à cet effet et placés dans des endroits couverts et accessibles aux véhicules de collecte de ces déchets et de les livrer à des personnes autorisées à exercer les</li> </ul>			Entrepreneur		

		<p>activités de gestion de ces déchets, conformément à la législation et à la réglementations en vigueur, ne jamais déverser les huiles usagées sur le sol, dans les cours d'eau, les canaux de drainage ou dans les systèmes d'égouts.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter l'utilisation des voies d'accès identifiées et délimitées à l'intérieur du site pour limiter l'impact sur la couverture végétale du site.</li> <li>- Installer et maintenir un système adéquat de drainage pour prévenir l'érosion sur le site pendant et après la construction.</li> </ul>				
Aspect paysager	Stockage des déchets et rebuts des matériaux de construction	<p>Réserver une aire aménagée pour le stockage des déchets</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eliminer quotidiennement les déchets vers la décharge publique</li> </ul>			Entrepreneur en coordination avec la municipalité	
Sécurité et bien être	Risque d'accident suite à la présence d'engins de chantier	<p>Marquer soigneusement et clairement les voies d'accès surs pour les piétons.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir le personnel de sécurité routière pour diriger la circulation pendant les heures scolaires.</li> <li>- Maintenir la signalisation routière sur le chantier.</li> <li>- Former les ouvriers et personnel du chantier aux règles de sécurités.</li> <li>- Fournir les équipements et vêtement de protection.</li> <li>- Assurer le blindage des fossés avant la pose des conduites.</li> <li>- Suspendre les travaux pendant les fortes pluies ou les urgences de toute nature.</li> </ul>			Entrepreneur	

		Entrepreneur					
	Dérangement de la tranquillité du voisinage par la densité du trafic, par les engins de chantier, et les travaux	- Utiliser des engins bien entretenus - Respecter le rythme de la vie de la population riveraine en interdisant les travaux en dehors de l'horaire de fonctionnement normal.					
Composante socio-économiques	Mobilisation d'une main d'œuvre pour la réalisation des travaux	(positif)					
<b><u>Phases exploitation</u></b>							
Rejet dans le milieu urbain	- débordement des eaux usées dans les voies suite au bouchage du réseau	Assurer l'entretien périodique du réseau et prendre les mesures préventives par : - l'utilisation de matériel entretenue pour limiter l'émission sonores, olfactives, etc. - le dégagement de déchets et boues de curage directement vers la décharge publique		2 fois par an	ONAS décret 3001 du 10/7/2013 portant la prise en charge du réseau des EU dans la ville d'EL MIDA par l'ONAS	8000 <sup>D</sup> /an	
	Le rejet final achemine directement vers la station d'épuration de l'ONAS (Korba-EL MIDA), pas de rejet dans le milieu urbain	(positif)					
Aspect paysager	Elimination des puits perdu et fosse septique du	(positif)					

	l'emprise des voies						
Composante socio-économiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- moins de frais, le service municipal et les habitants n'auront plus à vider les fosses septiques.</li> <li>- augmentation du prix foncier.</li> <li>- amélioration des conditions sanitaires.</li> </ul>	(positif)					
Bien être	Favoriser les conditions de vie des citoyens par l'élimination des zones de stagnation d'eau usées provenant des sorties des logements dans les rues	(positif)					

## Programme de suivi environnemental

<i>Mesure d'atténuation</i>	<i>Activité de suivi</i>	<i>Lieux</i>	<i>Paramètres</i>	<i>Normes</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Responsables</i>	<i>Coûts</i>	<i>Financement</i>
Suivi de la mise en œuvre des mesures d'atténuation								
<b><u>Phases travaux</u></b>	Activités généralices de poussière	Zones de chantier	Déroulement des travaux pendant la période d'atténuation du vent	Normes NT 106.02 NT 106.04	Quotidienne pendant les jours venteux	Entreprise des travaux supervisée par le point focal de la commune	Inclus dans les prix du marché	
		Aires de stockage	Pulvérisation des déblais et matériaux de construction	Décret 1991-2005	quotidienne par temps sec et venteux			
		Itinéraires des engins	Arrosage des pistes et couverture des bennes		quotidienne par temps sec et venteux			
	Protection de la nappe	loin des zones sensibles (oued-ruisseaux zones humides) - entretien dans les établissements spécialisés	Délimitations des lieux d'entretien du matériel et détermination des procédures de la maintenance	Normes NT 106.02 NT 106.04 Décret 1991-2005	quotidiennement	Entreprise des travaux supervisée par le point focal de la commune		
	Sécurité et bien être	Lieu des travaux et par rapport aux logements écoles, hôpitaux ...etc.)	- insonorisation des équipements bruyants : niveau du bruit émis (emplacement des machines bruyantes) - interdisant des travaux en dehors de l'horaire de fonctionnement normal	Normes de bruits relatives à la santé et à la sécurité au travail et notamment NT 106.04	quotidiennement et avant le démarrage des travaux	Entreprise des travaux supervisée par le point focal de la commune		
		Lieu de travaux	marquer soigneusement et clairement les voies d'accès pour les piétons		quotidiennement			
		Lieu de travaux et	Prévoir le personnel de		quotidiennement			

		itinéraires des engins	sécurité routière pour diriger la circulation		pendant les heures scolaires			
		Itinéraires des engins et zone des travaux	Maintenir la signalisation routière sur le chantier		quotidiennement			
	Nettoyage du chantier	Totalité de l'emprise du projet et les ans toutes exploitées par l'entreprise	Nettoyer le chantier, collecter et enlever tous les déchets et remettre en état les lieux		Avant la réception provisoire	L'entreprise des travaux supervisée par le point focal de la commune	Inclus dans les prix du marché	
<b><u>Phases exploitation</u></b>	Prévention des risques de débordement dans le milieu urbain	La totalité du réseau et en particulier sur les tronçons à faible pente	- curage et entretien du réseau - interdiction de raccordement des eaux pluviales	Réseau sera pris en charge par l'ONAS Normes	En particulier avant les saisons pluvieuses	ONAS	Inclus dans le budget de l'ONAS décret 3001 du	
	Prévention de nuisance	La totalité du réseau	Odeurs, H2S évacuation des déchets de curages	NT 106.02 NT 106.04	A chaque intervention d'entretien	ONAS et le point focal de la commune	10/7/2013 portant la prise en charge du réseau des EU dans la ville d'EL MIDA par l'ONAS	

## 2.3 Programme de renforcement des capacités

Activités	Bénéficiaires	Calendrier	Responsables	Coûts, financement
-----------	---------------	------------	--------------	--------------------

### ▪ Formation

- Application du MT	Point focal (CL)	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année du PDUGL	CFAD	PDUGL
- Mise en œuvre de PGES	Point focal (CL)	annuel		

### ▪ Assistance technique

Recrutement de consultant pour appuyer la commune dans le suivi de mise en œuvre du PGES et à la préparation des rapports de suivi des mesures d'atténuation.	Point focal (CL)	Phase travaux et phase exploitation	CPSC	PDUGL
---	------------------	-------------------------------------	------	-------

## **IV- ALBUM PHOTOS**



**نهج أبو الطيب المتنبى**



**نهج أبو الطيب المتنبى**



نهج القدس



نهج القدس



نهج ابن زيدون



نهج ابن زيدون



نهج ابن زيدون



نهج ابن زيدون



طريق أولاد بالرجب



طريق أولاد بالرجب



طريق أولاد بالرجب



طريق أولاد بالهادي



طريق أولاد بالهادي



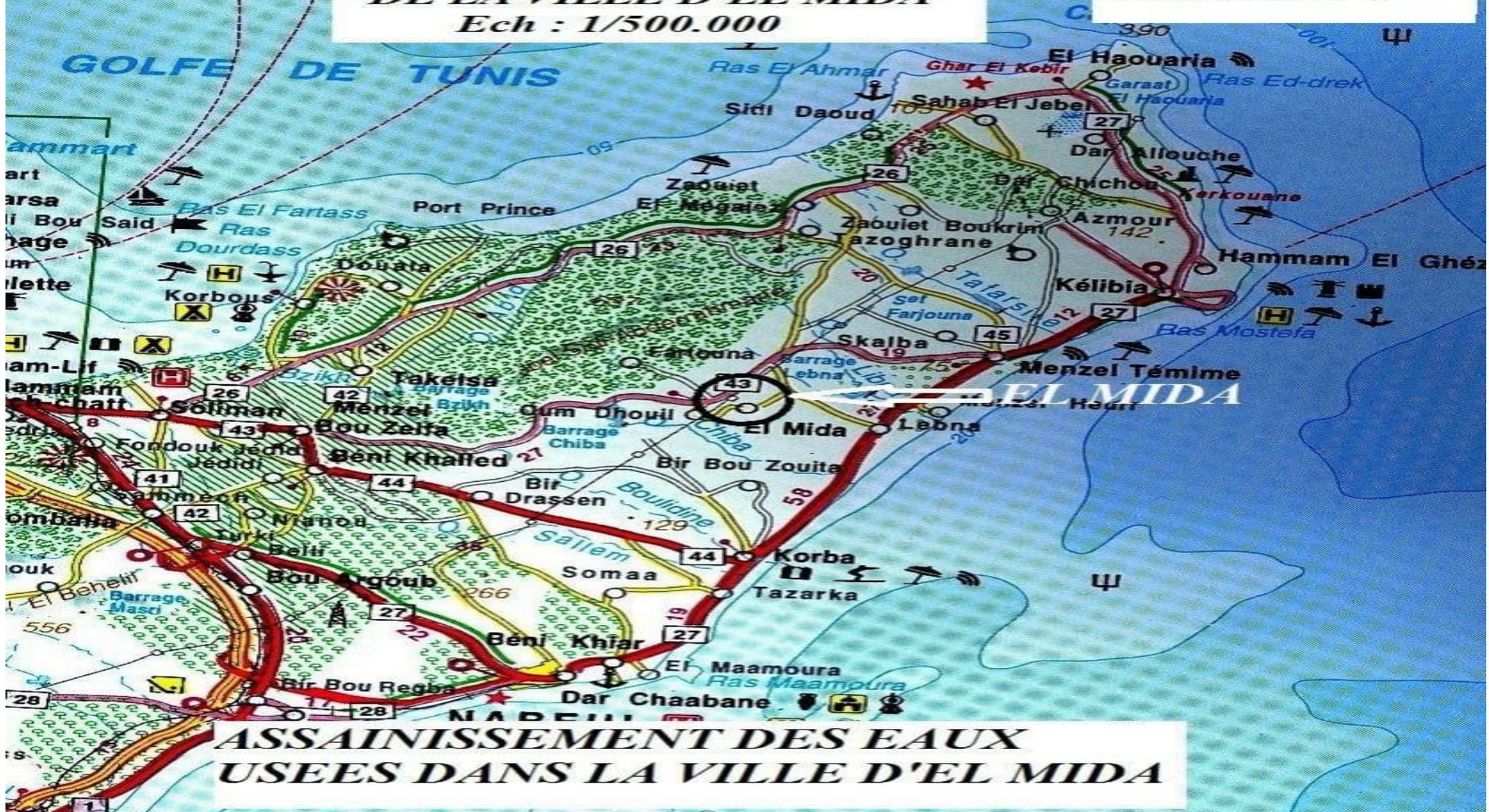
طريق أولاد بالهادي

## **V-ANNEXES**

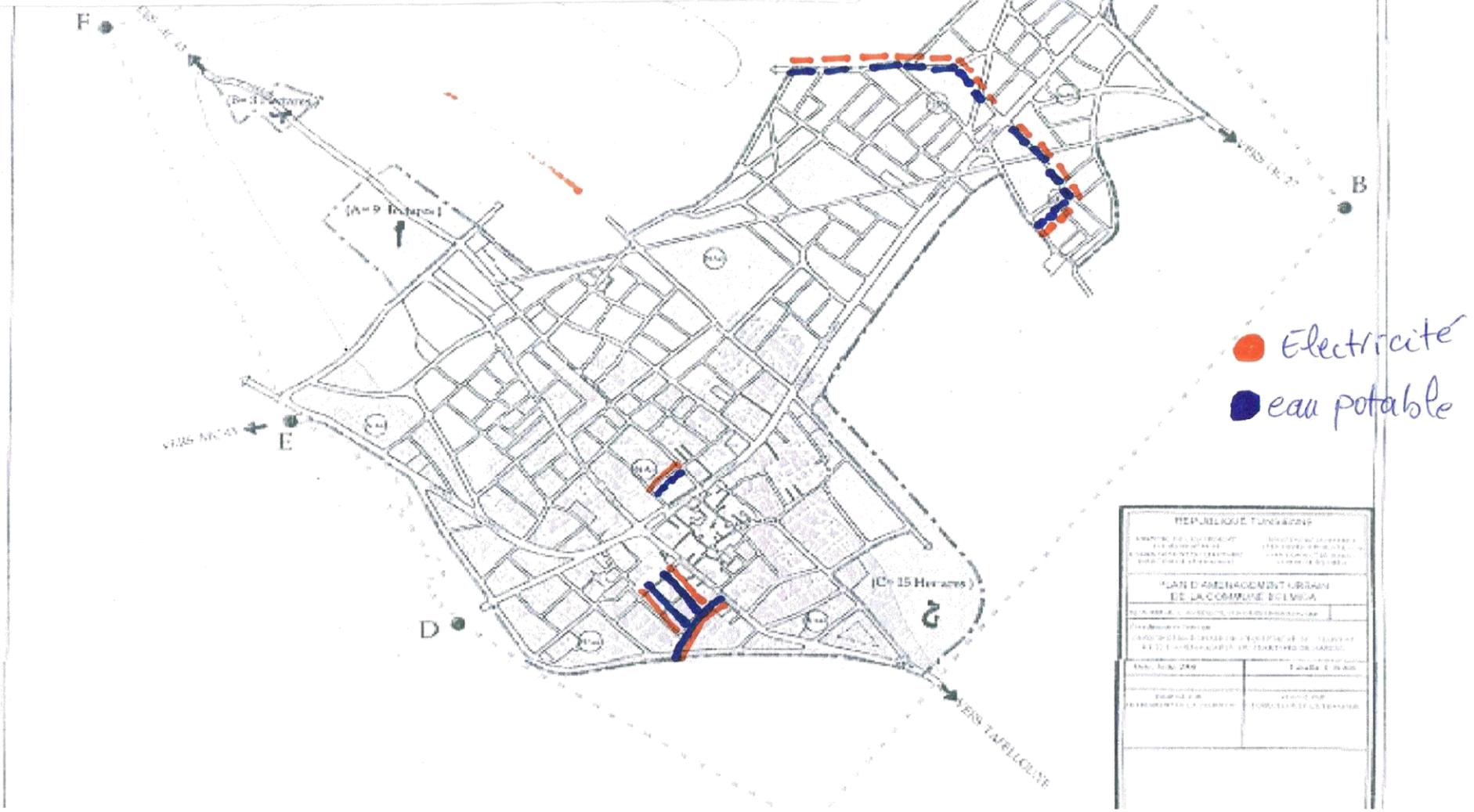
- 1- Plan de localisation de la commune
- 2- Plan de localisation du quartier dans la commune et par rapport au PAU
- 3- Plan de localisation des réseaux infrastructure de bases existantes dans le quartier
- 4- Liste de vérification pour le tri des projets
- 5- Liste des acronymes
- 6- Liste des abréviations
- 7- Convention de mutation du réseau des EU de la ville d'EL MIDA à l'ONAS

**PLAN DE SITUATION  
DE LA VILLE D'EL MIDA  
Ech : 1/500.000**

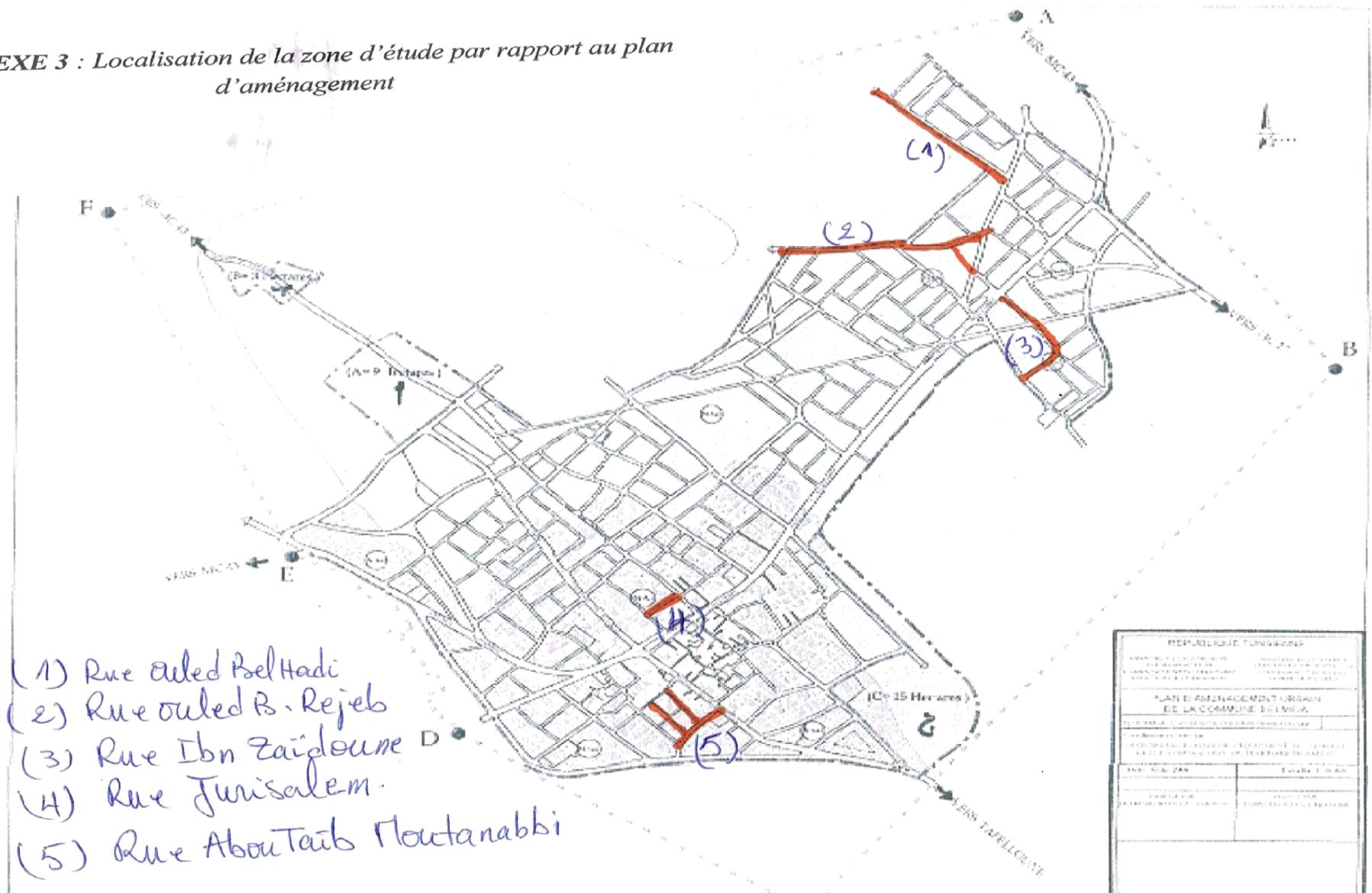
**ANNEXE 1**



**ANNEXE 2 : Localisation des réseaux infrastructure de bases existantes dans les zones d'études**



**ANNEXE 3 : Localisation de la zone d'étude par rapport au plan d'aménagement**



## ANNEXE 4 :

### ANNEXE DU MT:

### LISTE DE VÉRIFICATION POUR LE TRI DES PROJETS

#### Collectivité Locale: COMMUNE D'EL MIDA

#### ➤ Information sur le projet :

- Intitulé du sous projet : Assainissement des eaux usées dans la ville d'EL MIDA
- Coût prévisionnel du Projet :235 000,000 Dinars
- Date prévue de démarrage des travaux : 2016
- Nombre de bénéficiaires (Ménages, population) : 53 Ménages - 204 habitants
- Zone d'intervention (Quartiers défavorisés, centre ville, ....) : Zones défavorisés
- Superficie desservie : 9 ha
- Superficie de l'emprise du projet, y compris l'installation du chantier : 2 ha
- Autres précisions : .....

#### ➤ Critères environnementaux et sociaux de non éligibilité du sous projet au financement PDUGL

Questions	Réponses	
	Oui	Non
<b>Le projet va-t-il :</b>		
1. Nécessiter l'expropriation de surfaces importantes de terrain. (>1 ha) ?		×
2. Nécessiter le déplacement involontaire d'un nombre élevé de familles ou de personnes (> 50 personnes)?		×
3. Produire des volumes importants de polluants solides ou liquides ou gazeux nécessitant des installations de traitement spécifique au projet (Par exemple, des installations de traitement des eaux usées, de stockage ou d'élimination de déchets solides) ?		×
4. Nécessiter des mesures d'atténuation ou de compensations onéreuses qui risquent de rendre le projet inacceptable sur le plan financier ou social ?		×
5. Générer des déversements de déchets liquides ou solides en continue dans le milieu naturel (par exemple en cas d'absence d'infrastructure existante de traitement)?		×
6. Affecter les écosystèmes terrestres ou aquatiques, la flore ou la faune protégées (zones protégées, forêts, habitat fragile, espèces menacées) ou abritant des sites historiques ou culturels, archéologiques classés ?		×
7. Provoquer des changements dans le système hydrologique (Déviation des canaux, Oued, modification des débits, ensablement, débordement, ...) ?		×
8. Comprendre la création d'abattoirs, de STEP, de centre de transfert des déchets, de décharges contrôlées?		×

- Si la réponse est positive à l'une ou plusieurs questions ci-dessus (1 à 8), le projet est classé dans la **catégorie A**. Il est exclu du financement PDUGL
- Si toutes les réponses sont négatives (le projet est admissible au financement "PDUGL"), passer à la vérification des critères d'inclusion du projet à l'évaluation environnementale et sociale (Liste de vérification ci-après).

➤ **Vérification de la nécessité ou non d'une évaluation environnementale et sociale**

Questions	Réponses	
	Oui	Non
<b>Le projet va-t-il :</b>		
9. Porter atteinte aux conditions de subsistance des populations locales (affecte les activités commerciales locales, agricoles ou autres, les récoltes, les marchands installés en bord de route ou dans les rues, entrave l'accès aux ressources naturelles, aux biens et services et les biens communs tels que les points d'eau, les routes communautaires,)?		×
10. Impliquer l'installation d'activités connexes au sous projet (Par exemple, centrale d'enrobé pour le revêtement des voiries, carrières de sable et de granulats, etc.)?		×
11. Générer des nuisances et des perturbations fréquentes aux riverains, aux usagers et aux concessionnaires (Poussières, bruits, difficultés d'accès aux logements, déviation de la circulation, déplacement des réseaux existants, coupure d'eau, d'électricité, etc.)?	×	
12. Être implanté sur un terrain accidenté, érodé, à forte pente, inondables, d'accès difficile, ...)?		×
13. Être implanté sur un terrain nécessitant un changement de vocation et ou des autorisations spéciales (Par exemple, Décision de changement de vocation, autorisation d'occupation du DPH, du DPM, DPR, avis préalable de l'ANPE sur l'évaluation environnementale préliminaire du projet, ....)?		×
14. Provoquer la dégradation des espaces verts, l'arrachage d'arbres, le colmatage des conduites des ouvrages de drainage existant ?		×
15. Générer des déversements accidentels ou occasionnels de déchets solides ou liquides dans le milieu naturel (Exemple, trop plein d'une station de pompage des eaux usées, déchets de chantier, ....)?	×	
16. Nécessiter la modification des logements (Par exemple, surélévation de la côte zéro pour permettre le raccordement des eaux usées ou pour éviter le retour des eaux et l'inondation)?		×
17. Nécessiter l'ouverture et l'aménagement d'une nouvelle rue ou route ou l'élargissement d'une route/rue existante sur un linéaire important (>1 km)?		×
18. Nécessiter la création d'un réseau de drainage enterré et/ou un réseau d'assainissement?	×	
19. Comprendre un réseau d'irrigation des espaces verts par les eaux usées traitée?		×
20. Comprendre la création d'établissements municipaux (Exemples : dépôts et ateliers de réparation, marchés aux bestiaux, marché de gros, ....)?		×

- Si la réponse est positive à une ou plusieurs questions ci-dessus (9 à 20), le projet est classé dans la **catégorie B** et doit faire l'objet d'un Plan de Gestion Environnemental et Sociale (PGES).
- Si toutes les réponses sont négatives, le sous projet est classé dans la **catégorie C**. Le PGES n'est pas requis dans ce cas et il suffit d'inclure "Les conditions de gestion environnementale des activités de construction (CGEAC - ANNEXE 2) dans le DAO et le marché travaux.

**Conclusion: Le projet est classé dans la catégorie B**



Date, 04/11/2016

Signature du vérificateur de la collectivité locale

**Ben Nasr Abdelhakim**

## ***ANNEXES 5 :***

### ***Liste des acronymes***

**ANBEIC** : Association Nationale des Bureaux d'Etudes et des Ingénieurs Conseils

**ANGeD** : Agence Nationale de Gestion des déchets

**ANPE** : Agence Nationale de Protection de l'Environnement

**AOT** : Autorisation d'Occupation Temporaire

**ARRU** : Agence de réhabilitation et de Rénovation Urbaine

**ATPNE** : Association Tunisienne pour la Protection de la Nature et de l'environnement

**BM** : Banque Mondiale

**CATU** : Code de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme

**CC** : Cahier des Charges

**CFAD** : Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation

**CL** : Collectivités Locales

**CPSCCL** : Caisse des Prêts et de Soutien des Collectivités Locales

**CR** : Conseil Régional

**DPC** : Domaine Public Communal

**DPE** : Domaine Public de l'Etat

**DPH** : Domaine Public Hydraulique

**DPM** : Domaine Public Maritime

**DPR** : Domaine Public Routier

**DT** : Dinars Tunisiens

**EIE** : Etude d'Impact Environnement

**ESES** : Evaluation des Systèmes Environnementaux et Sociaux

**FNEBTP** : Fédération Nationale des Entrepreneurs de Bâtiment et des Travaux Publics

**FNVT** : Fédération Nationale des Villes Tunisiennes

**MDEAF** : Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières

**MEH** : Ministère de l'Equipement et de l'Habitat

**MPCI** : Ministère de la Planification et de la Coopération Internationale

**ONAS** : Office National d'Assainissement

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**PAU** : Plan d'Aménagement Urbain

**PCAT** : Plan Cadre d'Acquisition de Terrains

**PCGSE** : Plan Cadre de Gestion Environnementale et Social

**PDM** : Projet de Développement Municipale

**PDUGL** : Programme de Développement Urbain et de Gouvernance Locale

**PGE** : Plan de Gestion Environnementale

**PIC** : Plan d'Investissement Communal

**PNRQP** : Programme Nationale de Réhabilitation des Quartiers Populaires

**PforR** : Programme pour Résultats

**PV** : Procès-verbal

**STEP** : Station d'Épuration des eaux usées

**TDR** : Termes de Référence

## ***ANNEXE 6 : LISTE DES ABREVIATIONS***

**ANPE** : Agence Nationale de Protection de l'Environnement

**AOT** : Autorisation d'Occupation Temporaire

**ARRU** : Agence de réhabilitation et de Rénovation Urbaine

**BM** : Banque Mondiale

**CATU** : Code de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme

**CFAD** : Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation

**CL** : Collectivités Locales

**CPSCL** : Caisse des Prêts et de Soutien des Collectivités Locales

**CR** : Conseil Régional

**DPC** : Domaine Public Communal

**DPE** : Domaine Publique de l'Etat

**DPH** : Domaine Publique Hydraulique

**DPM** : Domaine Publique Maritime

**DPR** : Domaine Publique Routier

**EIE** : Etude d'Impact Environnement

**ESES** : Evaluation des Systèmes Environnementaux et Sociaux

**FNEBTP** : Fédération Nationale des Entrepreneurs de Bâtiment et des Travaux Publics

**GEAC** : Gestion Environnementale des Activités de Contraction

**MDEAF** : Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières

**ONAS** : Office National d'Assainissement

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**PGES** : Plan de Gestion Environnementale et Social

**PAI** : Programme Annuel d'Investissement

**PDUGL** : Programme de Développement Urbain et de Gouvernance Locale

**PGE** : Plan de Gestion Environnementale

**PIC** : Plan d'Investissement Communal

**PNRQP** : Programme Nationale de Réhabilitation des Quartiers Populaires

**P4R** : Programme Pour Résultats

**PV** : Procès-verbal

**STEP** : Station d'Épuration des eaux usées

**TDR** : Termes de Référence

## ANNEXE 7 :

### اتفاقية إحالة منشآت التطهير

#### ( عقارات ومنقولات )

#### بين بلدية الميدة والديوان الوطني للتطهير

بين الممضين أسفله:

1- المجلس البلدي بالميدة في شخص ممثله السيد رئيس النيابة الخصوصية لبلدية الميدة السيد عز الدين الخليفة والمعبر عنه في ما يلي " بلدية الميدة "

من جهة أولى،

2- الديوان الوطني للتطهير، مؤسسة عمومية ذات صبغة صناعية تجارية، الكائن مقرها الاجتماعي بنهج الهادي نويرة عدد 32 تونس، معرفه الجبائي 0061365 ممثلا في شخص السيد الرئيس المدير العام السيد الحبيب عمران وذلك بمقتضى الصلاحيات المخولة له بقرار مجلس الإدارة المنعقد في ..... والمعبر عنه في ما يلي " الديوان "

من جهة ثانية،

### توطئة

بعد الإطلاع على ما يلي:

القانون عدد 41 لسنة 1993 المؤرخ في 19 أبريل 1993 والمتعلق بالديوان الوطني للتطهير وخاصة الفصل الثامن منه (8) الذي بمقتضاه " تحول الدولة والبلديات المشار إليها بالفصل 7 أعلاه بعنوان الملكية الكاملة لفائدة الديوان الوطني للتطهير جميع محطات التصفية ورفع المياه ومجمعات المياه الملوثة وكذلك كل الأملاك المنقولة والعقارية وكل المعدات الضرورية للقيام بالمهام المحددة بالفصل 2 من هذا القانون".

الأمر عدد 3001 لسنة 2013 المؤرخ في 10 جويلية 2013 والمتعلق بإدماج بلدية الميدة ضمن دوائر تدخل الديوان

الوطني للتطهير.

طبقا للمراجع القانونية المذكورة أعلاه وعلى إثر جلسات العمل المنعقدة بين الطرفين المتعاقدين واستنادا لعملية المعاينة والجرد للممتلكات من عقارات ومنقولات الراجعة بالنظر لبلدية الميدة والتي تمثل موضوع هذه الاتفاقية والواردة تفصيلا ضمن ملحق الخاص بها وذلك قصد إحالتها على وجه الملكية التامة إلى الديوان الوطني للتطهير ليتكفل باستغلالها وإدارتها طبقا للقوانين المشار إليها أعلاه.

وقع الاتفاق بالتراضي بين الطرفين على ما يلي

### الفصل الأول:

تقوم هذه الاتفاقية على تحديد إجراءات إحالة الممتلكات من عقارات ومنقولات وتوابعها من بلدية الميدة لفائدة الديوان الوطني للتطهير، وذلك استنادا للفصل 8 من القانون عدد 41 المؤرخ في 19/04/1993.

### الفصل الثاني:

تحيل النيابة الخصوصية لبلدية الميدة على وجه الملكية التامة مع جميع الضمانات القانونية والفعلية الخالية من أي تحمل للديوان الوطني للتطهير كافة منشآت التطهير والمعدات التابعة لها المبينة بالملحق عدد 01 المصاحب مباشرة إثر الإمضاء والمصادقة على هذه الاتفاقية.

إن المنشآت هي أساسا الشبكة العمومية للتطهير بمدينة الميدة ومحطات الضخ ( 02 محطات) وتوابعها.

## محضر جلسة

\* الموضوع : دراسة بيئية و اجتماعية

\* التاريخ : 11 نوفمبر 2016 المكان : قصر البلدية

\* المشروع : مد و تركيز شبكة تطهير المياه المستعملة بنهج القدس ، نهج ابو الطيب المتنبى ، نهج ابن زيدون ، طريق اولاد بالهادي ، طريق اولاد بالرجب .

\* عدد المشاركين : 14

\* عدد الاشخاص المدعويين : 27 (+ اعلام لكل من يرغب في الحضور )

\* افتتاح الجلسة من طرف السيد : رئيس النيابة الخصوصية لبلدية الميدة

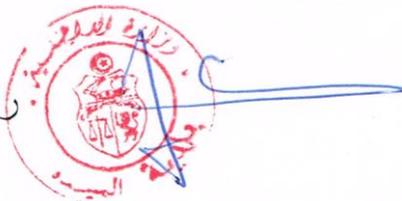
\* تقديم المشروع : من طرف السيد : عبد الحكيم بننصر رئيس المصلحة الفنية ببلدية الميدة .

\* تقديم الدراسة البيئية و الاجتماعية من طرف السيد: الحبيب العلاقي – مهندس مستشار مكلف باعداد الدراسة بعد ان تم تقديم المشروع و ملخص للدراسة البيئية و الاجتماعية و مدى تاثيراتها السلبية و الايجابية على المنتفعين بها تم فتح باب للنقاش للحضور و تتلخص التدخلات في المحاور التالية :

الجواب	السؤال
يمكن التطرق للحي بصفة وقتية اثناء انجاز الاشغال عبر المسلك الثانوي الرابط بين الحي و ظهرة الزاوية و البلدية تتكفل بتسويته بواسطة آلة ماسحة قبل انطلاق المشروع .	• ممثل حي اولاد بالهادي - النظر في كيفية التطرق للحي اثناء الاشغال
سيقع اشعار مصالح الديوان الوطني للتطهير للتدخل باعتبار ان المنطقة البلدية متبناة من طرفها للقيام بتعهد و صيانة المحطة .	• ممثل حي الدخايلية : معالجة المياه الراكدة على مستوى محطة الضخ .
تقدر مدة الاشغال ب 120 يوم و يقع مد و تركيز شبكة التطهير في الجزء الذي تم حفره في نفس اليوم مع القيام بعملية الردم و رفع التربة الزائدة .	• ممثل حي الدباب : كم تبلغ المدة الزمنية للاشغال و كيفية التطرق للمنازل اثناء الاشغال.
يقع ربط المنازل بالانبوب بعد ربطه بالشبكة الموجودة و تركيز صناديق ربط . ثم يقع الاستغناء عن آبار تجميع المياه المستعملة .	• ممثل حي الجازي : كيفية ربط المنازل بشبكة التطهير

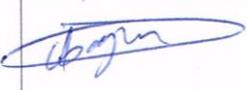
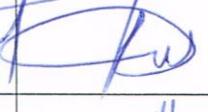
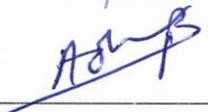
**الخاتمة :** في خاتمة الجلسة صادق الجميع على الدراسة و عبروا عن استبشارهم بهذا المشروع الذي طالما انتظروه لتحقيق نمط عيش صحي و بيئي بمناطق التدخل و اوصوا بالاسراع باتمام مراحل الدراسة و الانطلاق في الاشغال . و اختتمت الجلسة السيد رئيس النيابة الخصوصية شاكرًا الجميع على الحضور و دعوتهم لمساندة البلدية لإنجاز المشروع في احسن الظروف .

رئيس النيابة الخصوصية  
محمد عماد الهرايبي



بطاقة حضور

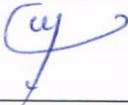
الجلسة : ..... الجلسة :  
التاريخ : .....  
البلدية : .....  
الولاية : .....  
الجمهورية : .....

ع/ر	الاسم و اللقب	الصفة	الإمضاء	رقم الهاتف
01	عادل باي	ديوان التظهير		99271000
02	حسام بلير	منتخب نداء تونس		98382067
03	محمد الزيايدي	ممثل حزب البنداب		—
04	أيمن فرحات	كوكب مخبر الميادة		58433196
05	رفاين دفين	ممثل حزب الاخلاص		97434126
06	محمد الهادي بنايراهيم	ممثل حي بلهاي		97601482
07	سناء بنصر	" " "		97601482
08	محمد بننامر	ممثل حي الثواهرية		97 98 33 10
09	ريما بن حيل	" " " " " " " "		97 161 476
10	صالح الحادي	البيداب		—
11	لسا نسي الحازي	ممثل الحازي		9743499
12	رضان بن حمارة	عضو بلدية		98274778
13	مساد ليعنون	كاتب عام البلدية		—

الجمهورية التونسية  
وزارة الداخلية  
ولاية نابل  
— 0 —  
بلدية الميدة

بطاقة حضور

الجلسة : ..... الاجتماعية والادارية لبلدية الميدة .....  
التاريخ : ..... 05/05/2018 .....

ع/ر	الاسم و اللقب	الصفة	الإمضاء	رقم الهاتف
01	عبدالكريم تبار	رئيس البلدية		98496382-
02				
03				
04				
05				
06				
07				
08				
09				
10				
11				
12				
13				

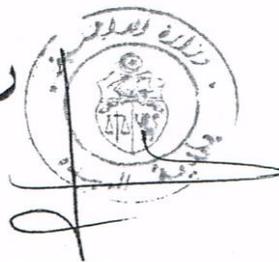
## إعلام

يعلم رئيس النيابة الخصوصية لبلدية الميدة كافة المواطنين أنه في نطاق تنفيذ البرنامج التشاركي للاستثمار البلدي لسنة 2016 و الذي تم فيه اقرار انجاز مشروع: مد و تركيز شبكة تطهير المياه المستعملة بكل من نهج القدس (حي الدبداب) نهج أبو الطيب المتنبى (حي الجازي) نهج ابن زيدون (حي الدخايلية) طريق أولاد بالهادي (حي الثوامرية) و طريق أولاد بالرجب (حي ظهرة الزاوية) تقرر عقد جلسة ليوم **الجمعة 11 نوفمبر 2016** على الساعة العاشرة صباحا بقصر البلدية بالميدة لعرض الدراسة البيئية و الاجتماعية للمشروع و يعتبر هذا الإعلام استدعاء رسميا لكل من يرغب في الحضور للمشاركة في النقاش و تقديم مقترحاتكم.

- و السلام.

رئيس النيابة الخصوصية

محمد عماد الهرايبي



## صور لجلسة الدراسة البيئية



